

Séance du 26.11.2025

Etablissement public

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre :

- une autorisation d'exploiter à Mme Albane Blanc pour "La Grange" (modification d'horaires).
- une autorisation d'exploiter à Mme Isabelle Ermanni le "Zaza Bar" (modification d'horaires).

Edilité

Le CC délivre et traite

- 2 autorisations de construire
- 1 préavis pour le service cantonal des constructions
- 1 demande de préavis

Subventions énergie

En vertu du règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables, le CC décide d'attribuer des subventions pour un montant de Fr. 12'726.00 (5 dossiers).

Séance du 10.12.2025

Grand Bisse d'Ayent

L'Association des amis du Grand Bisse d'Ayent, par M. Jean-Joël Crettaz, souhaite mettre en valeur et conserver la mémoire du Grand Bisse d'Ayent.

La demande de soutien de Fr. 5'000.00 pour la réfection de la partie sèche du Grand bisse d'Ayent permettra à l'association de réaliser une étude d'impact avant d'établir un calendrier des travaux à entreprendre pour (re)mettre en valeur ce patrimoine de notre commune.

Le coût destiné de la mise à l'enquête publique pour la réfection de la partie sèche se monte à Fr. 15'000.00.

Le CC valide une participation financière de Fr. 5'000.00 pour la commune d'Ayent.

Le solde de la facture sera pris en charge par la Commune d'Arbaz, la Commune de Grimisuat et Anzère Tourisme).

Etablissement public

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à Mme Laetitia Guérin pour L'Entrepôt (modification d'horaires).

Edilité

Le CC délivre et traite

- 6 autorisations de construire
- 1 annonce de panneaux solaires
- 1 dossier de police des constructions
- 2 demandes de renseignements

Soirée de Saint-Sylvestre

Le CC valide le principe d'une nuit libre pour la soirée du 31 décembre au 1^{er} janvier.

Gestion des parkings Anzère 2025-2026

Pour les parkings et la gestion du trafic à Anzère en saison d'hiver, la commune collabore depuis plusieurs années des sociétés de sécurité.

Pour la saison d'hiver 2025-2026, le CC attribue ce mandat à la société Securitas SA pour le montant de Fr. 39'800.95 TTC